

UNI ALCOFOUNT-1

Remplacement d'alcool et faible en taux de C.O.V.

UNI ALCOFOUNT-1 remplace l'alcool isopropylique dans les systèmes de mouillage. Il procure une image plus nette et mieux définie que l'alcool isopropylique. De plus, il est compatible avec toutes les solutions de mouillage, tout particulièrement avec les solutions de mouillage **UNIGRAPH**.

Le remplacement d'alcool **UNI ALCOFOUNT-1** est super concentré, possède un excellent rapport rendement-prix et peut être utilisé dans tout système. Il renferme des agents de mouillage hautement actifs, spécialement mis au point pour l'industrie de l'imprimerie.

Sans 2-butoxyéthanol (c'est-à-dire glycol éther EB, cellusolve de butyle, et éther mono butylique d'éthylène glycol) CAS # 111-76-2.

AVANTAGES

- Réduit considérablement la consommation d'encre en empêchant son émulsification
- Permet d'imprimer en utilisant moins d'eau, ce qui procure une impression plus nette et mieux définie
- Contient un additif spécial qui réduit efficacement l'amoncellement sur les blanchets
- Ne s'évapore pas et ne requiert donc aucun réapprovisionnement
- Ne durcit pas les rouleaux comme le fait l'alcool isopropylique
- Élimine tout problème de mousse

PRODUIT SÉCURITAIRE

- Biodégradable
- Sûr pour l'environnement
- Sans vapeurs toxiques ou odeurs désagréables
- Point d'éclair très élevé
- Si sécuritaire, qu'il ne requiert pas d'étiquette « inflammable »

MODE D'EMPLOI

Mélangez entre 30 ml et 180 ml (1 à 6 onces) d'**UNI ALCOFOUNT-1** à 4 litres (1 gallon) de solution demouillage. Le dosage précis dépendra de votre système de mouillage, de la solution de mouillage et de l'encre utilisée. Les presses fonctionnant habituellement avec une forte teneur en alcool demanderont un dosage plus élevé d'**UNI ALCOFOUNT-1**.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Code 390

UNIGRAPH
INTERNATIONAL

51 BEAUVAIS, DELSON (QUEBEC) CANADA J5B 1W5 | T 450-632-5871 | 800-996-9918 | F 800-366-8812
www.unigraphinternational.com | service@unigraphinternational.com